

UE libre



En bref

- › **Langue(s) d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

DESCRIPTION

Cette UE est proposée dans tous les parcours de licence : elle laisse la possibilité de suivre tout autre enseignement universitaire de même niveau. Il s'agit donc pour l'étudiant de choisir une UE d'un autre cursus au sein de l'Université. La validation de cette UE se fait à l'issue du second semestre de chaque année.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Remarque : il importe toutefois qu'une note soit transmise au département des sciences du langage avant la réunion du jury du deuxième semestre. Pour éviter toute difficulté ultérieure, il est préférable d'en discuter au préalable avec le directeur d'études de l'année.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation